

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 31 janvier 2022, à 19 h, par visioconférence sur la plateforme Zoom, sous la direction de Catherine Martel.

Sont présents :

Anne-Marie Loiselle, Annie Goudreau, Caroline Proulx, Caroline Raymond, Catherine Martel, Christine Bastien, Christine Denault, Guillaume Vallée, Jérôme Maltais, Karine Ann Ciura, Marie-Claude Ouellet, Marie-France Joannis, Martine Beaudoin, Martine Roberge, Maurice Gendreau, Maxime Gauthier, Mélanie Labonté, Nathalie Veilleux, Patricia Hébert, Phylcia Lorn, René Villeneuve, Roberto Bruni, Stéphanie Powers, Tania Léal-Desgagné, Vanessa Girard, Virginie Ménard, Yan Guilbault.

Sont également présents :

Mme Julie Laberge, directrice générale adjointe du CSSD;
M. Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du service du secrétariat général et des communications du CSSD;
Mme Sara Duguay, directrice du service des finances
M. Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport

Les écoles non représentées sont :

De la Colline, de la Rose-des-Vents, des Belles-Rives, des Trois-Saisons, du Vallon, de la Source

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Catherine Martel constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

Le point 11 est devancé au point 9. Les autres points sont décalés en conséquence.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Claude Ouellet et APPUYÉ par madame Vanessa Girard d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 6 décembre 2021

Il est PROPOSÉ par monsieur Roberto Bruni et APPUYÉ par madame Virginie Ménard d'adopter le compte rendu de la réunion du 6 décembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis aux comptes rendus et mot de la présidence

- Madame Catherine Martel fait un retour sur le sondage effectué au sujet des photographes scolaires.

5. Mot de la direction générale du CSSD

- Madame Julie Laberge, en remplacement de madame Dufour, fait un retour au sujet des alertes par message texte pour les autobus et elle indique aux parents la marche à suivre si jamais un message texte est reçu trop longtemps après l'heure qui y est mentionnée.
- Un suivi est fait également au sujet des différences entre les services offerts en adaptation scolaire et au régulier dans le cas de confinement. Madame Laberge indique qu'il peut y avoir certaines disparités selon la catégorie de classe (CAPS défi comparativement à trouble du langage). Certaines classes adaptées peuvent se donner à distance de la même façon que les classes régulières. Lors du dernier confinement (école à la maison), certains jeunes de l'Érablière ont toutefois pu aller à l'école en personne, alors que d'autres étaient en virtuel.
- Une question est posée relativement à la journée de tempête du 17 janvier, les parents se demandent pourquoi l'école a été annulée et pas « à distance ». Réponse : c'est une question de décret gouvernemental qui permet l'enseignement à distance en cas d'urgence sanitaire seulement. Les syndicats d'enseignement mettent également un frein à cette possibilité, la question de l'enseignement à distance faisant partie de leurs négociations.
- Une question est posée relativement aux répercussions financières de la réduction de la distance de marche maximum pour un élève avant de pouvoir bénéficier du transport scolaire. Selon madame Laberge, la réduction de la distance maximale permise entraînerait une augmentation de 9 circuits d'autobus de plus au primaire et 9 de plus au secondaire, pour un montant de 65 000 \$ supplémentaire par autobus. Réduire la distance de marche maximale aurait également des répercussions sur le nombre d'accommodements possibles. En ce qui concerne la distance de marche établie, ce n'est pas selon une directive ministérielle, mais plutôt en comparant les distances de marche des autres CSS autour de nous et au niveau provincial.
- Un suivi est également fait par madame Laberge concernant le taux d'absentéisme des enseignants, du personnel scolaire et des élèves. Selon les statistiques actuellement disponibles, la situation est en bonne voie d'amélioration sur tous les plans et la vaccination 2^e dose chez les jeunes se déroule très bien et, au moment de la rencontre, serait presque terminée.

6. Dépôt pour consultation : Politique sur la cybercitoyenneté et la cybersécurité

Monsieur Christian Laforest présente la consultation de la nouvelle politique qui répond à des enjeux actuels.

Un retour de consultation est demandé aux parents au plus tard le 26 février 2022.

7. Dépôt pour consultation : Politique 56-12-01 Ajustement et annulation des intérêts appliqués au compte de taxe

Madame Sara Duguay présente la consultation et les modifications qui y ont été apportées.

Un retour de consultation est demandé aux parents au plus tard le 26 février 2022.

8. Dépôt pour consultation : Politique 56-13-01 Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités

Madame Sara Duguay présente la consultation et les modifications qui y ont été apportées.

Un retour de consultation est demandé aux parents au plus tard le 26 février 2022.

9. Présentation de la FCPQ

Des représentants de la FCPQ viennent faire une présentation virtuelle de l'organisme aux membres du Comité de parents.

10. Résolution : Politique sur le transport

Madame Catherine Martel fait la lecture du projet de résolution rédigé par le comité exécutif en tenant compte des informations soumises plus tôt par madame Julie Laberge.

Il est PROPOSÉ par madame Stéphanie Powers et APPUYÉ par madame Christine Denault d'adopter le projet de résolution présenté par le conseil de direction du Comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Résolution : Planification et répartition de la clientèle 2022-2023

Madame Catherine Martel fait la lecture du projet de résolution rédigé par le comité exécutif.

Madame Tania Léal-Desgagné propose d'adopter la résolution.

Madame Vanessa Girard demande d'ajouter « sans séparer la fratrie », demande qui est adoptée à l'unanimité sans demande de vote.

Monsieur René Villeneuve demande de jumeler les deux recommandations originalement soumises dans le projet de résolution. Le vote est demandé.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

La modification soumise par monsieur Villeneuve est adoptée à la majorité.

Il est PROPOSÉ par madame Tania Léal-Desgagné et APPUYÉ par madame Virginie Ménard d'adopter le projet de résolution tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Rapport des comités

8.1 EHDAA

- Aucune rencontre, aucun point à mentionner.

8.2 Transport

- Monsieur Maurice Gendreau mentionne les différents points qui ont été discutés lors de la dernière rencontre du comité des transports.

8.3 Fédération des comités de parents du Québec

- Madame Annie Goudreau informe les parents que le prochain conseil général aura lieu le week-end suivant.
- Elle rappelle aux parents qu'ils peuvent encore répondre au questionnaire s'ils désirent participer au colloque de la FCPQ à Victoriaville.

8.4 Conseil d'administration

- Monsieur Jérôme Maltais fait un court résumé de la dernière rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu avant les fêtes.

13. Écho des conseils d'établissement

- Madame Anne-Marie Loïselle désire qu'un suivi soit fait concernant la mesure 15053 (permission de faire des sorties éducatives dans les musées à Ottawa). Madame Martel informe qu'un suivi sera fait afin qu'une lettre similaire à celle de l'an dernier soit rédigée au nom du Comité de parents.

14. Points divers

- Aucun.

15. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 14 mars 2022 à 19 h.

16. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Claude Ouellet et APPUYÉ par madame Mélanie Labonté que la séance soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Catherine Martel
présidente

Annie Goudreau
secrétaire